

Charte d'accueil motards sur le département du Gers.

Ayzieu, Marciac, Marsan.



Charte d'accueil motards sur le département du Gers.

Charte d'accueil motards sur le département du Gers.



Philippe ANTOINE (monsieur moto) Christophe ST-SULPICE Directeur de cabinet, Alain BERNICHON FFM32, Jean-François BRUGERE ferme du Cantau à Ayzieu, Jean-Claude Maire d'Ayzieu, Mme Nathalie DUPRAT-GACHIES direction des territoires.

Afin d'améliorer la sécurité des conducteurs de deux-roues motorisés sur les routes du Gers et plus largement de la région Occitanie, une action de labellisation des établissements de tourisme particulièrement fréquentés par ces usagers vulnérables de la route a été initiée dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière.

Cette action vise à pérenniser des points d'accueil des deux-roues motorisés tout au long de l'année dans le Gers, notamment lorsque les beaux jours arrivent et que les déplacements se font nombreux. Les motards de passage pourront ainsi recevoir un accueil privilégié dans ces établissements où leur seront proposés divers services.

Cette charte est signée entre **l'État**, la **FFMC32** et le propriétaire ou gérant de l'établissement.

La préfecture du Gers s'engage à : fournir à l'établissement la documentation et les brochures d'information et le matériel d'assistance (un système de gonflage avec manomètre, une caisse d'outils de première nécessité. Le propriétaire ou gérant de l'établissement s'engage à : réserver un accueil privilégié aux motards de passage dans son établissement ; encourager les motards à consulter la documentation et les brochures ; mettre à disposition des motards le matériel d'assistance nécessaire pour le nettoyage de la visière du casque ; faciliter le stationnement des motos ; mettre à disposition les adresses des garages locaux ; dans les établissements avec hébergement, mettre un local fermé et chauffé permettant le séchage des tenues de moto. La FFM 32 s'engage à : communiquer par internet et publication interne ou journaux spécialisés sur l'existence des points d'accueil motards dans le département du Gers et les promouvoir.



Christophe ST-SULPICE Directeur de cabinet , paraphe la convention .



Jean-François BRUGERE de la ferme du Cantau (Ayzieu) sous l'oeil de Mr le Maire Jean-Claude DUFFAU.



Mr Robin ROBINSON camping du lac à Marciac.



Mr Christian PIRAUX camping Aramis (Marsan) avec Mme Solange POMES (mairie de Marsan.)

Adresse utiles:

RELAIS MOTARDS DU GERS Établissements labellisés dans le Gers



BRUGERE Jean-François et Marianne La ferme du CANTAU 32800 - AYZIEU Tél : 05/62/09/94/24

Site WEB : www.amivac.com/site16749



Rob et Louise ROBINSON CAMPING DU LAC 32230 MARCIAC Tel : 05/62/08/21/19

Site WEB : www.camping-marciac.com



Sylvie et Christian PIRAUX CAMPING ARAMIS Quartier gaubette 32270 MARSAN Tél :05/62/65/60/11

Site WEB : www.camping-aramis.com